

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES

*Réunion du Groupe d'experts de la première Conférence
des ministres africains chargés de
l'enregistrement des faits d'état civil*

*Centre de conférences des Nations Unies
Addis-Abeba (Éthiopie)
10-12 août 2010*

DISCOURS

Représentant de la Commission de l'Union africaine

Monsieur, le Représentant de la CEA ;

Monsieur le représentant de la BAD ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations du système des Nations unies

Mesdames et Messieurs les représentants des pays ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Aujourd'hui, nous sommes réunis ici dans cette salle à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts de la première Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil pour discuter comment améliorer les systèmes d'information des faits d'état civil en vue d'une administration publique et d'une production de statistiques efficaces pour le suivi des programmes de développement aux niveaux national, régional et continental.

Cette rencontre présente un intérêt capital pour notre continent. Et, pour cause, le suivi et l'évaluation du processus de développement en Afrique ne peut être couronnée de succès si elle ne bénéficie pas d'outil statistique crédible et fiable. En d'autres termes, l'Afrique ne peut évaluer correctement ses progrès accomplis sur les chemins de son développement, voire appréhender, les résultats de la mise en œuvre de son propre agenda d'intégration et des agendas dans lesquels elle est impliquée dans les cadres des solutions à apporter aux défis continentaux tels que les OMD, si elle n'est dotée de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil fort.

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Honorables Invités ;

Notre rencontre de ce jour est donc extrêmement importante, nous ne devons donc pas épargner nos efforts pour que celle-ci aboutisse aux résultats escomptés.

L'UA a mis en place un certain nombre instruments juridiques tels que : la Convention relative aux droits des enfants sans réserves, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (2003), le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des enfants sur la participation des enfants impliqués dans les conflits armés, la charte africaine sur les droits humains et j'en passe, qui appellent à la promotion et au renforcement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Il faut nécessairement un suivi de leur mise en œuvre pour le renforcer notre état civil.

Vous êtes sans ignorés que tous les différents rapports d'évaluation sur les OMD en Afrique soulignent la statistique comme l'un des problèmes majeurs à la réalisation des OMD en Afrique. Pour gagner cette bataille, nos trois institutions travaillent inlassablement afin de doter l'Afrique d'un système statistique capable de produire des statistiques comparables à temps réel.

C'est dans ce cadre, que la charte africaine de la statistique a été élaborée. Instrument politique au service du développement de la statistique en Afrique, elle offre un cadre de coordination des activités statistiques en Afrique afin d'éviter les duplications et un code d'éthique professionnel pour le métier du statisticien africain.

En plus de cette charte, la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) a été élaborée pour accompagner la charte dans sa mise en œuvre. Elle présente un cadre global pour l'harmonisation des statistiques dans laquelle toute autre initiative en matière d'harmonisation statistique devrait s'inscrire. Il vous souviendra qu'à Lilongwe, les ministres des finances, du plan et du développement économique nous ont demandé d'élaborer les autres piliers de la stratégie. Cette conférence s'inscrit donc dans cette perspective. Je suis heureux de vous informer que la stratégie vient d'être endossée la Conférence des chefs d'état et de gouvernement de l'UA après avoir été adoptée par le Conseil exécutif au sommet de Kampala le mois dernier.

L'un des volets importants de cette stratégie est le développement d'outils de diffusion et de dissémination de l'information statistique afin de la rendre accessible à tout utilisateur. C'est dans ce cadre que la Commission, l'UNICEF, la BAD et la CEA avec l'appui des partenaires sont entrain de mettre en place Africa Info afin de disposer d'une base de données et d'informations sur le processus d'intégration africaine en générale et sur les OMD en particulier au niveau continental.

L'ensemble de ces initiatives constituent des actes majeurs posés par l'Union africaine, la CEA et la BAD pour remédier à la pauvreté liée à l'information statistique en Afrique pour le suivi de son processus de développement.

C'est pourquoi, je voudrais inviter tous les acteurs présents sur le marché de la statistique à mutualiser leurs efforts et à œuvrer dans une synergie d'actions pour soutenir ces projets stratégiques ; et s'en approprier et en assurer la bonne mise en œuvre. Car, pour nous à l'Union africaine, la

bataille du sous-développement de la statistique ne peut être gagnée que dans l'union de nos forces. Ici, toute action individuelle est contre productive. D'autant que ce défi est immense et reste hors de portée de nos institutions prises individuellement et de nos pays pris isolement.

Mesdames et Messieurs ;

Honorables Invités ;

Etant qu'experts, je voudrais vous inviter à nous aider à développer un programme clair, un volet important de la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) qui sera soumis aux Ministres avant d'être soumis à la prochaine conférence des ministres des finances, du plan et du développement économique ainsi qu'au Sommet des Chefs d'état et de gouvernement.

Je ne peux clore mon propos sans exprimer les vifs remerciements à la CEA et à la BAD qui ne cessent d'accompagner la Commission dans le développement de la statistique.

Enfin, mes remerciements vont à tous les participants qui ont accepté de répondre à notre invitation pour nous aider à répondre aux problématiques inscrites à notre ordre du jour.

Vous avez tous la salutation fraternelle et chaleureuse des autorités de l'UA qui me charge de vous exhorter à poursuivre vos efforts quotidiens pour sortir l'Afrique de son sous-développement.

Plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.